

Ce test départemental de natation évalue
les compétences à maîtriser
au plus tard en fin de cycle 3,
définies par la circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011, parue au BO n° 28 du 14 juillet 2011.

Conditions de réalisation du test :

Pas de matériel de flottaison

Protocole du test : L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération

Épreuve 1

1.1 L'élève se déplace sur 25 mètres, effectue un virage, une coulée et une reprise de nage, pour gagner le bord.

Épreuve 2 : L'élève enchaîne, sans reprise d'appuis

2.1 une entrée dans l'eau en grande profondeur par un saut ou un plongeon

2.2 un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé)

2.3 un sur-place de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.

Organisation de l'évaluation :

2 adultes pour une classe :

Organisation de la classe en 2 groupes (*prévoir listes*).

A. L'enseignant + 1 MNS

Chaque adulte prend en charge une épreuve. Rotation des groupes à mi-séance

Un échange en fin de séance permettra de valider l'ensemble du test

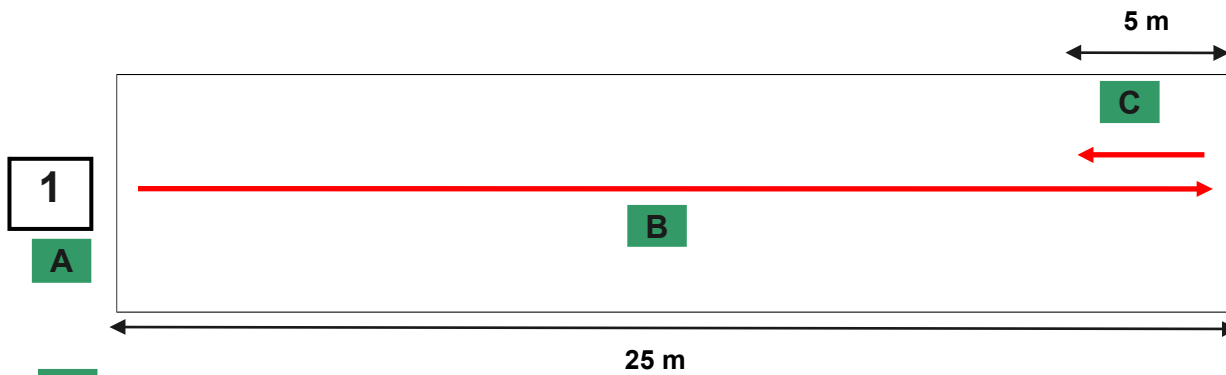
B. L'enseignant + 1 adulte agréé

L'enseignant prend en charge l'intégralité du test, par demi-classe

L'autre adulte anime un atelier défini (*jeu*). Rotation des groupes à mi-séance

SAVOIR NAGER "école", Niveau 2 :
Protocole de passation
Exemple pour un bassin de 25 m

**A partir de
mars 2012**



A Entrée dans l'eau (saut ou plongeon)

B Déplacement sur 25 m

C Virage, coulée, et reprise de nage



A Entrée dans l'eau (saut ou plongeon)

D Un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé)

E Un sur-place de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.

